



RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00335

Numéro SIREN : 507 587 368

Nom ou dénomination : Y.L. AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2017 sous le numéro de dépôt 122

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHALON SUR SAONE

4 rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE
chal-contact@greffe-tc.net
toutes infos : www.infogreffe.fr

Y.L. AUDIT

10 E rue Puits Bréchet
71640 Givry

V/REF :

N/REF : 2008 B 335 / 2017-B-122

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHALON SUR SAONE certifie qu'il a reçu le 11/01/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/08/2016.

Concernant la société

Y.L. AUDIT
Société à responsabilité limitée à associé unique
10 E rue Puits Bréchet
71640 Givry

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-122 le 11/01/2017

R.C.S. CHALON SUR SAONE 507 587 368 (2008 B 335)

Fait à CHALON SUR SAONE le 11/01/2017,
LE GREFFIER



[Signature]

Y.L.AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 10 E rue du Puits Bréchet

71640 GIVRY

507 587 368 RCS CHALON SUR SAONE

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 22 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,

Le vingt-deux décembre, à onze heures,

Monsieur Yves LLOBELL associé unique de la société Y.L.AUDIT, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2016, s'élevant à 38 447 €, de la manière suivante :

- En totalité au compte Autres Réserves : 38 447.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article, conclues au cours de l'exercice clos le 31 août 2016 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice, sont portées sur le registre des décisions de l'associé unique.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique décide la mise en place d'un avenant à la convention de prestations de services entre les sociétés AGM AUDIT LEGAL et YL AUDIT concernant le taux de refacturation des frais généraux. Le taux horaire est donc actualisé et fixé à 16,16 euros à compter du 1^{er} janvier 2017. Les frais généraux de structure seront facturés par l'entité mettant à disposition les moyens techniques et humains à l'entité bénéficiaire de la prestation suivant conditions énoncées dans le projet d'avenant à la convention de prestation de services joint en annexe.

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



L'associé unique

Y.L.AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 10 E rue du Puits Bréchet

71640 GIVRY

507 587 368 RCS CHALON SUR SAONE

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE
PAR L'ASSOCIE UNIQUE**

EN DATE DU 22 DECEMBRE 2016

DEUXIÈME DECISION

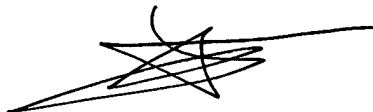
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2016, s'élevant à 38 447 €, de la manière suivante :

- En totalité au compte Autres Réserves : 38 447.00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance





Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

Y.L.AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 500 €

Siège social : 10 rue du Puits Bréchet

71640 GIVRY

507 587 368 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2016

10E, rue du Puits Bréchet - 71640 GIVRY
Tél. 06 80 24 04 04
E-mail : ylobell@agmaudit.com

EURL Y.L.AUDIT



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	4 425	3 094	1 332	1 695
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	633 228		633 228	647 534
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	637 653	3 094	634 560	649 229
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				2 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	64 759		64 759	84 553
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 515
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 818		12 818	9 300
Autres créances	3 640		3 640	3 640
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	2 864		2 864	1 545
TOTAL ACTIF CIRCULANT	84 081		84 081	103 553
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	721 734	3 094	718 641	752 782

EURL Y.L.AUDIT



Bilan

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150	150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	367 096	303 784
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	38 447	63 312
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	407 193	368 746
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	58 038	115 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	34 455	29 592
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	92 493	144 592
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	113 689	155 991
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 559	2 266
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	3 524	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 268	16 871
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	10 314	10 318
Dettes fiscales et sociales	28 106	27 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 600	54 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	311 448	384 036
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	718 641	752 782

EURL Y.L.AUDIT

 Compte de résultat

	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	du 01/09/14 au 31/08/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	294 372	254 580	39 792	15,63
Production stockée	-2 000	2 000	-4 000	-200,00
Autres produits	1 774	3	1 771	NS
Total	294 146	256 583	37 563	14,64
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	49 627	42 744	6 883	16,10
Total	49 627	42 744	6 883	16,10
MARGE SUR M/SES & MAT	244 519	213 839	30 680	14,35
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	834	808	26	3,22
Salaires et Traitements	106 200	96 600	9 600	9,94
Charges sociales	83 173	66 166	17 006	25,70
Amortissements et provisions	363	2 233	-1 869	-83,72
Autres charges	4	2	3	164,38
Total	190 574	165 809	24 766	14,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 944	48 030	5 914	12,31
Produits financiers		30 000	-30 000	-100,00
Charges financières	5 523	6 116	-593	-9,70
Résultat financier	-5 523	23 884	-29 407	-123,12
RESULTAT COURANT	48 421	71 914	-23 493	-32,67
Produits exceptionnels	1		1	
Charges exceptionnelles	1		1	
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	9 974	8 602	1 372	15,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	38 447	63 312	-24 865	-39,27

ANNEXES

EURL Y.L.AUDIT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL Y.L.AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 718 641 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 38 447 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/10/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

EURL Y.L.AUDIT



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

EURL Y.L.AUDIT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 425			4 425
Immobilisations financières	647 534		14 305	633 228
Total	651 959		14 305	637 653
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 730	363		3 094
Immobilisations financières				
Total	2 730	363		3 094
ACTIF NET				634 560

EURL Y.L.AUDIT

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AGM AUDIT LEGAL 71380 SAINT MARCEL	46 500	23 786	99,96	3 603
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	627 242	627 242			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères					

EURL Y.L.AUDIT

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 068 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 987		5 987
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	64 759	64 759	
Autres	16 458	16 458	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 864	2 864	
Total	90 068	84 081	5 987
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	3 640
Total	3 640

EURL Y.L.AUDIT **Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 500,00 Euro décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 311 448 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	34 455	34 455		
- à plus de 1 an à l'origine	58 038			58 038
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 559	31 559		
Dettes fiscales et sociales	28 106	28 106		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	159 289	159 289		
Produits constatés d'avance				
Total	311 448	253 409		58 038
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice do	56 962			
(**) Dont envers les associés	113 689			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 113 689 Euro.

EURL Y.L.AUDIT

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	31 305
Associés - intérêts courus	18 077
Etat - autres charges à payer	10 314
Clients - Avoirs à établir	45 600
Total	105 297

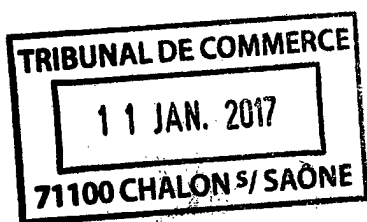
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 864		
Total	2 864		

Greffé du Tribunal de Commerce
4 rue Emiland Menand

71100 CHALON SUR SAONE



Givry, le 4 janvier 2017

Objet : SARL Y.L. AUDIT
N. Réf. : YVL/NDO

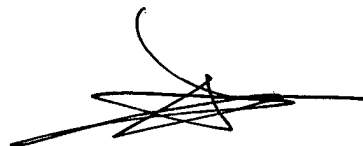
Monsieur le Greffier,

Pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous références, les documents suivants:

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 août 2016,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 45,42 € en règlement de cette formalité. Nous vous remercions de nous transmettre, à notre cabinet, le récépissé de dépôt ainsi que la facture acquittée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



Yves LLOBELL